



Strasbourg, le 30 novembre 2022

CDPC(2022)09

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

LISTE DES DECISIONS

82^e Réunion plénière

Strasbourg, 28-30 novembre 2022

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par Mme Katariina Jahkola, Présidente du CDPC.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le CDPC adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux de la réunion.

3. Informations communiquées par la Présidente, les délégations du CDPC et le Secrétariat

Le CDPC prend note des informations présentées par sa Présidente, Mme Katariina Jahkola, et par le Secrétariat sur les activités menées depuis la dernière réunion plénière du CDPC, notamment les décisions prises par la dernière réunion du Bureau du CDPC, les 12-13 octobre 2022, et les évolutions récentes présentant un intérêt pour ses travaux, comme la situation budgétaire, la situation politique en Europe suite à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et les implications de l'expulsion de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe.

Le CDPC note également que le Comité des Ministres a adopté, le 16 novembre 2022, le budget ordinaire de l'Organisation pour 2023. Les contraintes budgétaires de 2022 ont entraîné le report à l'année prochaine de diverses réunions et activités du CDPC (notamment sur l'IA et la traite des migrants). Le nouveau Comité de rédaction sur l'environnement et le droit pénal devrait se réunir à trois reprises en 2023 et une fois en 2024.

Le CDPC note aussi les informations communiquées par M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité et par son Secrétaire, M. Carlo Chiaromonte, sur un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe qui se tiendra sous la présidence islandaise du Comité des Ministres (16-17 mai 2023, Reykjavik, Islande).

Le CDPC note par ailleurs que la Fédération de Russie n'est plus Partie à la CEDH depuis le 16 septembre 2022, mais que la Cour reste compétente pour examiner les affaires de violations antérieures à cette date. La participation de la Fédération de Russie aux travaux des comités conventionnels et des Accords partiels ouverts est toujours à l'examen. Certains de ces Comités ont déjà pris des décisions à cet égard, et d'autres le feront avant la fin de l'année.

4. Plan d'action sur le trafic de migrants

Le CDPC note que le Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants (CDPC-NPMS), créé suite à la décision de la Plénière du CDPC en décembre 2021, s'est réuni les 10-11 mai 2022. Sa prochaine réunion est prévue début 2023.

Le CDPC prend également note des informations du Secrétariat sur les faits nouveaux concernant le CDPC-NPMS et le récent lancement du site d'accès restreint de ce Réseau, fin septembre 2022, qui facilite les échanges directs entre les membres et le partage d'informations sur des affaires spécifiques ou des évolutions législatives pertinentes dans les contextes nationaux. Le CDPC examine ensuite la liste mise à jour des membres du Réseau et note que les délégations qui ne l'auraient pas encore fait sont toujours encouragées à proposer d'éventuels candidats en soumettant les informations pertinentes au Secrétariat du CDPC.

5. Crimes de haine – Echange de vues (en ligne) avec Mme Stephanie Oener, présidente du PC/ADI-CH

Il est rappelé au CDPC que le Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), un organe subordonné du CDPC et du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), a tenu sa première réunion en février 2022 pour discuter de la structure et de la portée de la future recommandation sur la lutte contre les crimes de haine, à l'issue de laquelle l'avant-projet de cette recommandation a été élaboré.

Le CDPC a un échange de vues avec la présidente du PC/ADI-CH, Mme Stephanie Oener (Autriche), sur les conclusions de la deuxième réunion qui s'est tenue les 29-30 septembre 2022, a examiné le projet de recommandation et a débattu sur ses points essentiels. Le projet de texte révisé a été diffusé auprès des participants qui sont invités à soumettre leurs éventuelles observations par écrit jusqu'au 10 novembre 2022, en amont des réunions plénières du CDPC et du CDADI. Il relève que le PC/ADI-CH tiendra sa prochaine réunion les 30-31 mars 2023 et que les délégations sont libres de transmettre des commentaires écrits, certaines délégations ayant indiqué qu'un travail supplémentaire sur le projet de recommandation était nécessaire.

Le CDPC prend également note de la participation de la présidente du PC/ADI-CH à plusieurs autres réunions lors desquelles elle a fait la promotion des travaux du Comité.

Le CDPC note qu'il s'agit d'un Comité ouvert pour lequel, hormis les 14 membres désignés par leur comité directeur respectif, d'autres États membres peuvent envoyer des représentants chargés de participer aux réunions futures, à leurs propres frais.

6. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Nadya Radkovska

Le CDPC a un échange de vues avec Mme Nadya Radkovska (Bulgarie), présidente du PC-CP, et prend acte des décisions de la dernière réunion plénière du PC-CP [Doc. PC-CP(2022)7]. Les délégués prennent également note du contenu et des conclusions de la 27^e CDPPS (21-22 juin 2022, Séville, Espagne), une

grande réussite à laquelle ont participé plus de 130 personnes des États membres du Conseil de l'Europe et d'organisations internationales dotées du statut d'observateur.

a. Adoption du projet de Livre blanc du Conseil de l'Europe sur la gestion des personnes présentant des troubles de la santé mentale par les services pénitentiaires et de probation

Les délégués examinent, finalisent et adoptent le Livre blanc et chargent le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres pour information et diffusion au niveau national.

Le CDPC décide d'approuver la proposition du PC-CP de poursuivre ses travaux en la matière par la rédaction d'une Recommandation du Comité des Ministres sur le même sujet. Il décide qu'une telle recommandation devrait également traiter les aspects formels du placement dans un hôpital médico-légal, dans la mesure où il est consécutif à la commission d'une infraction (le cadre exact de cet aspect devra être défini au niveau du PC-CP). Elle devrait également aborder la coopération entre les différents ministères en la matière.

b. Suites à donner à la Déclaration de Venise sur la justice réparatrice : échange de vues avec le Forum européen pour la justice réparatrice

Le CDPC a un échange de vues avec Mme Edit Törzs (Directrice exécutive du Forum européen pour la justice réparatrice-EFRJ) concernant ses activités, y compris la mise en œuvre de la Recommandation (2018)8 et les deux réunions organisées à Prague : la réunion annuelle du Réseau européen pour la justice réparatrice (12 octobre 2022) et la Conférence internationale du service tchèque de probation et de médiation organisée à l'occasion de la présidence tchèque du Conseil de l'UE intitulée « Victimes de délits : possibilités d'approches réparatrices en probation et en prison » (13-14 octobre 2022).

Le CDPC mène une table ronde avec la participation de Mme Törzs, la Présidente du PC-CP Mme Radkovska et Mme Livia Stoica, Cheffe de la Division de la coopération juridique, concernant les suites à donner à la Déclaration de Venise (voir la Déclaration dans le projet d'ordre du jour du CDPC). Le CDPC décide qu'un sous-groupe restreint responsable devant le CDPC devrait être chargé de cette mission, et qu'il convient d'associer à ses travaux des représentants du CCPE (Conseil des Procureurs), du CCJE (Conseil consultatif de juges européens), de l'EFRJ, du PC-CP, du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et d'autres instances pertinentes. Des questions sont soulevées quant au financement de cette nouvelle activité, car cela pourrait compromettre ce travail. Le Secrétariat étudiera les solutions envisageables et présentera ses conclusions au Bureau du CDPC pour une décision finale. Les délégations nationales sont invitées à participer à la recherche d'une solution à ce problème.

c. Projet de Recommandation du CM sur « les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées par les services pénitentiaires et de probation »

Le CDPC note que la plénière du PC-CP examine le texte pour la première fois et que le projet de recommandation devrait être finalisé fin 2023, après l'adoption du futur instrument juridique général du Conseil de l'Europe sur l'IA (en cours de rédaction au sein du CAI, voir le point pour information 13.1). Le CDPC entend l'avis de plusieurs délégations du PC-CP qui estiment que même si l'instrument n'était pas adopté d'ici-là (fin 2023), le projet de recommandation pourrait toujours être finalisé comme prévu (fin 2023) mais devrait indiquer explicitement que les définitions utilisées ne s'appliquent que pour les besoins de la Recommandation, afin d'éviter tout conflit avec les définitions qui devraient être convenues au niveau du CAI.

Le CDPC examine le texte de ce projet de recommandation et indique que des dispositions plus détaillées devraient couvrir les aspects relatifs à la protection des données dans le contexte de la prison et de la probation et l'évaluation de la nécessité et de la proportionnalité du recours à l'intelligence artificielle par les services pénitentiaires et de probation.

d. Points pour information

Le CDPC note que le ministère fédéral allemand de la Justice accueillera la 28^e Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation (6-7 juin 2023, Berlin). Suite à la suggestion du Groupe de travail du PC-CP d'avoir une présentation plus détaillée de la législation et de la pratique pénitentiaire et de probation des 16 Länder allemands, une présentation générale du système pénitentiaire et de probation allemand sera réalisée lors de la session d'ouverture par l'intervenant principal et par le biais de contributions d'intervenants allemands aux ateliers qui suivront. Après la Conférence, les participants pourront visiter une prison de Berlin.

7. **Intelligence artificielle et droit pénal**

Le CDPC prend note des informations communiquées par le Secrétariat, et notamment que les activités programmées de rédaction d'un nouvel instrument non contraignant du Conseil de l'Europe sur les véhicules à conduite automatisée ont dû être reportées en raison de contraintes budgétaires.

Les délégations du CDPC estiment que le processus de rédaction du CDPC-AICL pourra être assuré plus efficacement quand le travail du CAI (adoption par le Conseil de l'Europe de l'instrument juridique général horizontal et contraignant sur l'IA, attendu pour fin 2023) aura nettement progressé. Le Comité CDPC était également d'avis que la proposition de faire du CDPC-AICL un sous-groupe de travail permanent du CDPC suivant les développements dans le domaine de l'IA ne devrait pas être poursuivie à ce stade.

8. **Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Échange de vues avec la présidente, Mme Joana Gomes Ferreira (en ligne)**

Le CDPC a un échange de vues avec la Présidente du PC-OC, Mme Joana Gomes Ferreira (Portugal), et prend note de la liste des décisions de la 82^e réunion plénière du PC-OC (15-17 novembre 2022).

Le CDPC examine un projet de document d'orientation sur l'adhésion des Etats non-membres aux Conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale, préparé par le PC-OC conformément à son mandat. Ce document énonce des propositions pour une procédure permettant au PC-OC et au CDPC d'être consultés par le Comité des Ministres en cas de demandes d'États tiers d'adhérer à ces conventions, et définit des critères d'évaluation de telles requêtes par le PC-OC. Le CDPC approuve ce document avec des amendements et décide de le communiquer au Comité des Ministres en invitant ce dernier à consulter le PC-OC chaque fois qu'un État non-membre demande à adhérer à une convention relevant de sa compétence. Le PC-OC rendra ensuite un avis sur ces demandes dans le respect de la procédure et des critères définis dans le document d'orientation, et le soumettra au CDPC pour transmission au Comité des Ministres.

Le CDPC décide d'informer le Comité des Ministres de son avis qu'il serait souhaitable de disposer d'une politique coordonnée en la matière pour toutes les conventions du Conseil de l'Europe ouvertes aux États non-membres.

Le CDPC prend note des discussions du PC-OC sur la question de l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire et de ses protocoles additionnels pour la coopération avec le Parquet européen, à la lumière des réponses au questionnaire envoyé aux Etats non-membres de l'UE sur l'éventuelle coopération avec cette institution sur la base de déclarations unilatérales formulées par des Etats membres de l'UE. Le CDPC prend note du fait qu'à sa 82^e réunion, du 15 au 17 novembre 2022, le PC-OC a estimé qu'étant donné les positions exprimées par les différentes délégations, et considérant l'évolution des attitudes depuis l'adoption de l'actuel mandat du PC-OC, il ne serait pas réaliste d'espérer parvenir à un accord sur un nouvel instrument juridique sur cette question dans les délais initialement envisagés (décembre 2023). Le PC-OC propose plutôt de mener une étude pour évaluer l'opportunité et la faisabilité de la négociation d'un tel instrument.

Le CDPC valide cette proposition et décide d'inviter le Comité des Ministres à remplacer le deuxième livrable du mandat du PC-OC (projet de Protocole à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE 30) relatif aux relations avec le Parquet européen) par une « étude de la faisabilité

de la négociation d'un instrument juridique contraignant relatif à l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE 30) aux relations avec le Parquet européen », avec une modification correspondante du mandat du CDPC (livrable n° 6).

Le CDPC note que pour jeter les bases de cette étude de faisabilité, le Secrétariat préparera, en collaboration avec un groupe restreint de membres du PC-OC, un questionnaire qui sera diffusé auprès des délégations nationales en janvier 2023. La délégation de la Suisse et la Commission européenne seront associées à cette activité.

Le CDPC prend note des informations sur le travail actuellement mené par le PC-OC pour mettre à jour la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et préparer des orientations spécifiques sur les questions relatives à l'application de la Convention européenne d'extradition, ainsi que sur les résultats de la session conjointe sur le recouvrement des avoirs entre le PC-OC et le Comité de la CdP198, tenue le 17 novembre 2022.

9. Environnement et droit pénal

Le CDPC prend note des informations communiquées par le Secrétariat sous ce point, et notamment qu'en octobre le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a examiné l'étude de faisabilité d'une protection de l'environnement par le droit pénal, approuvée par le CDPC à sa 81^e réunion plénière, qui insiste sur la nécessité de remplacer par une nouvelle Convention du Conseil de l'Europe le traité de 1998 sur cette question (STE n° 172) et a adopté, le 23 novembre 2022, le mandat du Comité sur la protection de l'environnement par le droit pénal (PC-ENV) qui sera chargé de réaliser ce travail : la rédaction d'une nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de l'environnement par le droit pénal.

Le CDPC est informé que le Secrétariat enverra en temps utile un courrier à tous les membres du CDPC ainsi qu'aux autres organes et organisations invités à participer au nouveau travail de rédaction, afin qu'ils désignent un ou plusieurs experts pour participer au PC-ENV. Le PC-ENV devrait donc tenir sa première réunion au cours du premier semestre 2023.

Le CDPC prend note des doutes exprimés par certaines Délégations à propos de la faisabilité de la rédaction d'une convention aussi importante avant la fin du mois de juin 2024, mais décide qu'il convient de lancer les travaux comme prévu.

10. Droits des victimes

Le CDPC a un échange de vues avec la Professeure Suzan Van der Aa, co-présidente du Groupe de travail sur les conclusions de la troisième et dernière réunion du CDPC-VR, qui s'est tenue les 19 et 20 octobre 2022, lors de laquelle le Groupe de travail a approuvé le projet de Recommandation sur les droits et le soutien des victimes de la criminalité et les services d'aide à ces victimes, sous réserve d'un délai d'approbation d'une semaine pour chacune des capitales concernées (date limite : 28 octobre 2022) et a finalisé le projet d'Exposé des motifs correspondant par la soumission de commentaires écrits (date limite : 3 novembre 2022). Le CDPC remercie les Professeurs Van der Aa et Antony Pemberton pour leur excellent travail.

Le CDPC examine, finalise et approuve le projet de Recommandation et son projet d'Exposé des motifs avec quelques modifications et charge le Secrétariat de communiquer le projet de recommandation au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour son adoption finale, accompagné de son projet d'exposé des motifs pour information.

Le CDPC prend également note des informations communiquées par le Secrétariat à propos de l'appel de la Société européenne de criminologie, pour la réalisation d'une enquête paneuropéenne sur les droits des victimes et décide d'inviter des représentants à présenter cet appel au CDPC à sa 83^e réunion plénière, en 2023, après sa publication dans le *European Journal of Criminology*.

11. Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) – Echange de vues avec Mme Jana Zezulova, Présidente du CCPE

Le CDPC a un échange de vues avec Mme Jana Zezulova (République tchèque), Présidente du CCPE, sur des questions d'intérêt commun telles que l'Avis n° 17 (2022) récemment adopté par le Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) sur le rôle des procureurs dans la protection de l'environnement et le besoin éventuel de réviser et la nécessité de mettre à jour la Recommandation CM/Rec(2000)19 du Comité des Ministres sur le rôle du ministère public dans le système de justice pénale.

12. Elections

Le CDPC remercie M. Antonio Folgado (Portugal) et M. Alexander Kunosik (République slovaque) pour leur contribution aux travaux du CDPC en qualité de membres de son Bureau, renouvelle le mandat de la Présidente et du vice-président pour une année et élit les délégués suivants comme membres de son Bureau :

- Dr Garonne Bezjak, Chef de la Division du Parquet européen; Eurojust et politique pénale européenne, ministère fédéral de la Justice, Allemagne.
- M. Paul Ahearn, Directeur, Justice pénale internationale, ministère de la Justice, Royaume-Uni.

13.

Points pour information

Le CDPC prend note des sous-points a. à d., et a un échange de vues sur ceux-ci avec des représentants du Secrétariat:

a. CAI (Comité sur l'intelligence artificielle)

Le CDPC a un échange de vues avec Mme Louise Riondel, co-Secrétaire du CAI, qui indique au Comité que le CAI a tenu sa première réunion plénière en avril 2022, avec plus de 240 participants. En juin 2022, le Comité des Ministres a décidé que le CAI devrait rédiger une convention transversale juridiquement contraignante sur l'AI, dont un avant-projet a été examiné lors de la deuxième réunion, en septembre 2022. La date limite pour finaliser le texte a été fixée au 15 novembre 2023. Cinq autres réunions plénières sont prévues en 2023. Le CAI prépare également un document méthodologique pour l'évaluation des risques et impacts du recours à l'intelligence artificielle.

b. Medicrime

Le CDPC a un échange de vues avec M. Oscar Alarcón-Jiménez, Secrétaire exécutif du Comité des Parties de la Convention MÉDICRIME, et note que : a) la France a versé une contribution volontaire pour financer un nouveau projet de coopération technique ([CRIMFAMED](#)) visant à promouvoir la Convention et à consolider les cadres juridique, réglementaire et politique ; b) les principales activités ont mis l'accent sur la formation des professionnels du droit et des agents des services répressifs, la création de plateformes nationales et la promotion de la Convention MEDICRIME dans les pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le CDPC prend également note des faits nouveaux dans les travaux du Comité des Parties et des récentes adhésions à la Convention (le Comité des Ministres a invité le Togo à y adhérer).

Le CDPC prend note de l'invitation faite aux États membres qui ne l'auraient pas encore fait de signer ou de ratifier la Convention.

c. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

Le CDPC a un échange de vues avec M. Oscar Alarcón-Jiménez, Secrétaire exécutif du Comité des Parties de la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle, et note la tenue de la 2^e réunion du Comité des Parties le 21 octobre 2022 et que ce traité compte déjà 14 ratifications.

d. Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels

Le CDPC note qu'en 2022 les principales activités du Secrétariat ont été axées sur la promotion de la Convention de Nicosie dans différents pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie et sur le renforcement de la coopération avec l'UNESCO et l'ONUDC. Jusqu'à présent, à peine 6 pays l'ont ratifiée. Les délégations du CDPC sont invitées à envoyer à leurs autorités un message fort les incitant à adhérer à la Convention.

14. Dates des prochaines réunions

Le CDPC fixe les dates suivantes pour ses réunions plénières de 2023 : 13-14 juin et 20-22 novembre.

ANNEXE I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion par M. Jan Kleijssen, Directeur, la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

2. Adoption du projet d'ordre du jour

CDPC(2022)OJ2

Projet d'ordre du jour

[CDPC\(2022\)08](#)

Ordre du jour annoté

[CDPC\(2022\)OB2](#)

Ordre des travaux

3. Informations par le Président, les délégations du CDPC et le Secrétariat

[CDPC-BU\(2022\)04](#)

Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 12-13 octobre 2022

[CDPC\(2022\)06](#)

Liste des décisions de la 81^{ème} Réunion plénière du CDPC, 14-15 juin 2022

[Mandat](#)

Mandat du CDPC (2022-2025)

[CM/Res\(2021\)3](#)

Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail

4. Plan d'action sur le trafic de migrants

[CDPC\(2019\)9Fin](#)

Plan d'action du Conseil de l'Europe sur le renforcement de la coopération internationale et des stratégies d'enquête dans la lutte contre le trafic de migrants

[CDPC-NPMS\(2022\)01](#)

Rapport de la 1^{ère} réunion, 10-11 mai 2022

(envoyé par e-mail)

Liste des membres du Réseau

[CDPC-NPMS\(2022\)02](#)

Site à accès restreint du Réseau de procureurs (document d'information préparé par le Secrétariat)

5. Crime de haine – Echange de vues avec la Présidente du PC/ADI-CH, Mme Stephanie OENER

[Mandat](#)

Mandat du Groupe de travail

[PC/ADI-CH\(2022\)10](#)

Rapport de la 2^{ème} réunion, 29-30 septembre 2022

[PC/ADI-CH\(2022\)09rev](#)

Projet de Recommandation sur la lutte contre les crimes de haine (octobre 2022)

6. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Nadya Radkovska

PC-CP(2021)8 Rev10	a. Adoption du projet de Livre blanc du Conseil de l'Europe sur la gestion des personnes présentant des troubles de la santé mentale par les services pénitentiaires et de probation
Déclaration de Venise	b. Suivi à donner à la Déclaration de Venise concernant la justice restaurative : échange de vues avec le <i>European Forum for Restorative Justice</i>
PC-CP(2021)17Rev7	c. Projet de recommandation du CM sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées, par les services pénitentiaires et de probation
	d. points d'information
Site web de la Conférence	27 ^{ème} Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe (CDPPS) (21-22 juin 2022, Séville, Espagne)
	28 ^{ème} CDPPS : 5-7 juin, Berlin
PC-CP(2022)7	Réunion plénière du PC-CP (25-27 octobre 2022)
PC-CP(2022)1	Rapport sommaire des réunions du Groupe de travail du PC-CP en 2022
PC-CP(2022)3	
PC-CP(2022)6	
Mandat	Mandat du PC-CP (2022-2025)
	7. Intelligence artificielle et droit pénal
CDPC-AICL(2022)2	Rapport de la 2 ^{ème} réunion, 1-2 juin 2022
CDPC-AICL(2022)1	Document cadre sur l'IA et le droit pénal
CDPC(2021)2	Mandat du Comité de rédaction pour l'élaboration d'un instrument sur l'IA et le droit pénal
CDPC(2020)3rév	Étude de faisabilité d'un futur instrument du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et le droit pénal
	8. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec le Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira
PC-OC(2022)05	Liste des décisions de la 82 ^{ème} réunion plénière, 15-17 novembre 2022
PC-OC Mod(2022)02	Liste des décisions de la 32 ^{ème} réunion du PC-OC Mod, 27-29 septembre 2022
PC-OC(2022)03Erev1 (en anglais uniquement)	Réponses au questionnaire sur la coopération avec le Parquet européen

PC-OC(2022)06	Projet de document d'orientation sur l'adhésion des Etats non-membres aux conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale tel qu'approuvé par le PC-OC Mod
Mandat	Mandat du PC-OC (2022-2025)
	9. Environnement et droit pénal
CDPC-EC(2022)4	Rapport de la 4 ^{ème} et dernière réunion du groupe de travail, 24-25 février 2022
CDPC(2021)9Fin	Projet d'étude de faisabilité
Projet de mandat	Projet de mandat du Comité de rédaction sur la protection de l'environnement par le droit pénal (2022-2023)
	10. Droits des Victimes
CDPC-VR(2022)3-rev2	Projet de Recommandation sur les droits, les services et le soutien aux victimes de la criminalité
CDPC-VR(2022)4-rev2	Projet d'exposé des motifs de la Recommandation sur les droits, les services et le soutien aux victimes de la criminalité
CDPC-VR(2022)5	Rapport de la 3 ^{ème} réunion du Groupe de travail, 19-20 octobre 2022
CDPC-VR(2022)2	Rapport de la 2 ^{ème} réunion du Groupe de travail, 21-22 avril 2022
CCPE(2022)5	11. Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) – Echange de vues avec Mme Jana ZEZULOVA (République tchèque), Présidente du CCPE
CCPE(2022)5	Rapport de la 17 ^{ème} réunion plénière, 3-4 octobre 2022
Avis 17	Avis No. 17 (2022) sur le rôle des procureurs dans la protection de l'environnement
	12. Elections
CDPC(2022)07	Memorandum concernant les élections du CDPC
	13. Points d'informations
	a. CAI (Comité sur l'Intelligence Artificielle)
CAI(2022)10	Liste des décisions de la 2 ^{ème} réunion plénière, 21-23 septembre 2022
	b. Médicrime
T-MEDICRIME (2021) LD 02_rev	Liste des décisions de la 5 ^{ème} réunion plénière du Comité des Parties, 1-3 décembre 2021
Détails du traité	Bilan des signatures et ratifications

[Premier cycle de suivi thématique](#)

Réponses au questionnaire « La protection de la santé publique par la convention MEDICRIME en période de pandémie »

[Site web](#)

Projet de coopération technique intitulé CRIMFAMED Programme global

c. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

d. Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels

[Détails du traité](#)

e. Terrorisme

[CDCT\(2022\)11](#)

8ème réunion plénière – Rapport abrégé et Liste des décisions

14. Divers

15. Dates des prochaines réunions

83^{ème} CDPC Plénière : Semaine du 12 juin 2023

ANNEXE II

Liste des participants

MEMBER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

ALBANIA / ALBANIE

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS, General Prosecutor of Andorra

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER, Head of Unit IV.2, Federal Ministry of Justice

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Samir NAJAFOV, Senior Advisor, Department for Coordination of Law Enforcement Agencies, Administration of the President of the Republic of Azerbaijan

BELGIUM / Belgique

Mr Steven LIMBOURG, Adviseur-generaal, Ministère de la justice

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Mevsud ĆUPRIJA, Senior Organized Crime Advisor, Ministry of Security

BULGARIA / BULGARIE

Ms Lyubomira DIMITROVA, Head of Cooperation in Criminal Matters Unit, Directorate on International Legal Cooperation and European Affairs, Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Dinko KOVAČEVIĆ, Head of Sector for Pardons, Evidences and Victims' and Witnesses Support, Criminal Law Directorate, Ministry of Justice and Administration

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KLEOPA, Attorney of the Republic, Head of the Criminal Law Section, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Šimon PEPŘÍK, Senior legal expert, Legislative Department, Ministry of Justice

Ms Helena KLIMA LIŠUCHOVÁ (Apologised/Excusé)

Head of International Cooperation and EU Department, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG (Apologised/Excusé)

National Member of Denmark for EUROJUST

ESTONIA / ESTONIE

Mr Markus KÄRNER, Deputy Secretary General, Criminal Policy Department, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Katariina JAHKOLA

Chair of the CDPC / Présidente du CDPC

Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, Ministry of Justice

FRANCE

M. Thomas GREGOIRE

Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC

Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, Ministère de la justice

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Nikoloz CHINKORASHVILI, Deputy Head of the International Relations and Legal Department of the Office of the Prosecutor General of Georgia

Mr Irakli CHILINGARASHVILI (Apologised/Excusé)

Head, International Relations and Legal Department, Office of the Prosecutor General of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Garonne BEZJAK, Head of Division, European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Hellenic Ministry of Justice, Deputy Public Prosecutor of the Court of Appeal, Patras

HUNGARY / HONGRIE

Dr. Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law and Human Rights, Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE

Ms Ursula STAPLETON, European Affairs, Department of Justice

Mr Chris QUATTROCIOCCHI, European Affairs, Department of Justice

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR, Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Contact Point for the European Judicial Network and National Correspondent for Eurojust

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra AIZUPE, Director, Department of Criminal Justice, Ministry of Justice

LIECHTENSTEIN

**No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Jevgenijus KUZMA, Chief advisor, Criminal Justice Group, Ministry of Justice

LUXEMBOURG

**No nomination / Pas de nomination

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Law, University of Malta

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Prosecutor-Chief of the Unit of International Cooperation and European Integration, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

MONACO

**No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO

Mr Branimir JANJEVIC (Apologised / Excusé)

Director General for International judicial cooperation, Ministry of Justice

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Jeroen DE JONG, Criminal Law Department, Directorate of Legislation and Legal Affairs, Ministry of Justice and Security

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Ms Nikolina MIKESKA KOSTADINOVSKA (Apologised / Excusée)

Ministry of Justice

NORWAY / NORVÈGE

Mr Simen GRINDEN, Adviser, Department of Administration, Section for Coordination and International Affairs, Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE

Ms Monika Patrycja BALL, Chief Specialist - Assistant Judge, European and International Criminal Law Division, Criminal Law Legislative Department, Ministry of Justice

Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST

Ms Katarzyna NASZCZYŃSKA (Apologised/Excusée)

Deputy Director- Judge, Legislation Department of Criminal Law, Ministry of Justice

PORTUGAL

Ms Marta SARAIVA, Permanent Representation of Portugal to the Council of Europe

Mr António FOLGADO (Apologised/Excusé)

Legal Adviser, Cabinet of the Minister for Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Dana ROMAN, Director, Directorate for International Law and Judicial Cooperation, EJM National Correspondent

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Ms Jovana KUTANJAC, Senior Advisor, Department for Normative Affairs, Ministry of Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Judicial Cooperation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Klemen PRINCES, Criminal Law expert, International Cooperation Department, Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Ms Miriam BAHAMONDE BLANCO, Fiscal / Senior Prosecutor, Adviser of the Directorate General for International Legal Cooperation and Human Rights, Ministry of Justice

SWEDEN / SUÈDE

Ms Johanna GUSTAFSSON, Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal

Ms Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international

TÜRKIYE

Mr Kasım ÇİÇEK, General Director, Directorate General for Foreign Relations and EU Affairs, Ministry of Justice

UKRAINE

Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the International Legal Assistance Department, Deputy Head of the International Law Directorate, Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul AHEARN, Head, International Criminal Justice International, Rights and Constitutional Policy Directorate, Ministry of Justice

Mr Andrew THOMPSON, Senior Policy Adviser, International Criminal Justice International, Rights and Constitutional Policy Directorate, Ministry of Justice

Ms Veronique READ, Policy Advisor (COPO Act/Protocol to Budapest Convention/MLA), International Agreements and Judicial Cooperation, Public Safety – International Criminality Directorate

**MEMBERS OF THE CDPC BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)**

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER, Head of Unit IV.2, Federal Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG (*Apologised/Excusé*)
National Member of Denmark for EUROJUST

FINLAND / FINLANDE

Ms Katariina JAHKOLA **Chair of the CDPC / Présidente du CDPC**
Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, Ministry of Justice

FRANCE

M. Thomas GREGOIRE **Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC**
Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, Ministère de la justice

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Law, University of Malta

POLAND / POLOGNE

Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST

PORTUGAL

Mr António FOLGADO (*Apologised/Excusé*)
Legal Adviser, Cabinet of the Minister for Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Division for Judicial Cooperation in Criminal Matters, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international,

* * * * *

CDPC COMMITTEES AND WORKING GROUPS / COMITES DU CDPC ET GROUPES DE TRAVAIL**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)**

Ms Joana GOMES FERREIRA **Chair of the PC-OC / Présidente du PC-OC**
Prosecutor General, Director of the Department of Judicial Cooperation and International Relations

COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)

Ms Nadya RADKOVSKA **Chair of the PC-CP / Présidente du PC-CP**
Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice

COMMITTEE OF EXPERTS ON COMBATING HATE CRIME / COMITE D'EXPERTS SUR LES CRIMES DE HAINE (PC/ADI-CH)

Ms Stephanie ÖNER **Chair of the PC/ADI-CH / Présidente du PC/ADI-CH**
Judge and Officer, Federal Ministry of Justice, Vienna

WORKING GROUP OF EXPERTS ON VICTIMS' RIGHTS / GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR DROITS DES VICTIMES (CDPC-VR)

Professor Suzan VAN DER AA **Co-Chair of the CDPC-VR / Co-Présidente du CDPC-VR**
Criminal Law and Criminology, Maastricht University

Prof. Dr. Antony PEMBERTON, KU Leuven, Belgium, Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement (NSCR)

* * * * *

STATES HAVING OBSERVER STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**HOLY SEE / SAINT-SIÈGE**

Maître Jean PAILLOT

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EUROPEAN FORUM FOR RESTORATIVE JUSTICE

Ms Edit TÖRZS, Executive Director

* * * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

**No nomination / Pas de nomination

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND INSTITUTIONS /
ORGANES ET INSTITUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE
L'HOMME**

Ms Patricia ÖTVÖS, Secretariat

COMMITTEE ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE / COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Ms Louise RIONDEL, Co-Secretary to the CAI

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN SUR LA COOPÉRATION
JURIDIQUE (CDCJ)**

Ms Livia STOICA BECHT, Secretary to the CDCJ, Head of Division for Legal Co-operation

**CONSULTATIVE COUNCIL OF EUROPEAN PROSECUTORS / CONSEIL CONSULTATIF DE
PROCUREURS EUROPÉENS (CCPE)**

Ms Jana ZEZULOVA

Chair of the CCPE / Présidente du CCPE

Mr Artashes MELIKYAN, Head of Judicial Independence Unit, Legal Co-operation Division

Mr Elshan ORUJOV, Legal Officer, Legal Co-operation Division

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE EVALUATION OF ANTI-MONEY LAUNDERING MEASURES AND THE
FINANCING OF TERRORISM / COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION DES MESURES DE LUTTE
CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (MONEYVAL)**

Ms Ana BOSKOVIC, Programme Manager

Ms Lorena UNGUREANU, Unit 2, Moneyval Secretariat

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Information Society - Action against Crime Directorate / Direction de la Société de l'Information - Lutte
contre la Criminalité

Mr Jan KLEIJSSSEN Director / *Directeur*

Criminal Law and Counter-Terrorism / Droit pénal et lutte contre le terrorisme

Mr Carlo CHIAROMONTE Head of Criminal Law / **Secretary to the CDPC**
 Chef du droit pénal / **Secrétaire du CDPC**

Ms Iliana TANEVA Deputy Head of Criminal Law / **Co-Secretary to the CDPC**, Secretary to the PC-CP
 Chef adjoint du droit pénal / **Co-secrétaire du CDPC**, Secrétaire du PC-CP

Mr Hasan BERMEK Administrative Officer / Administrateur
 Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC

Mr Oscar ALARCON JIMENEZ Executive Secretary of the Committee of the Parties to the MEDICRIME Convention / Secrétaire Exécutive du Comité des Parties de la convention MEDICRIME

Mr Jamie BROWN Administrative Officer / Administrateur

Mr Clément BAILLY Administrative Officer / Administrateur

Ms Phoebe JAMIESON Administrative Officer / Administrateur

Ms Lucy ANCELIN Assistante / Assistante

Ms Claire ROBINS Assistante / Assistante

Ms Ipek DEMIRBUKER Assistante / Assistante

Ms Cassandre LEDUC Trainee / Stagiaire

Interpreters / Interprètes

Ms Bettina LUDEWIG-QUAINE - Head of Team / Chef d'équipe

Ms Corinne McGEORGE-MAGALLON

Ms Lisa WOJCIECHOWICZ